



“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l’Oise
DDFiP de l’Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex
permanence le lundi
Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68
mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

FO : le syndicat qui reste un syndicat

Déclaration liminaire **F.O.-DGFIP 60**

CTL du 15 avril 2013

Monsieur le Président,

depuis la première convocation de ce CTL le 21 mars dernier, notre Direction Générale a fêté ses 5 années d'existence, en date du 4 avril. Pour fêter l'occasion, le Directeur Général des Finances Publiques Bruno Bézard a électrisé la séance du Comité Technique de Réseau convoqué le même jour. Allant jusqu'à tenir des propos moqueurs ou agressifs envers les représentants du personnel, notamment ceux de l'Oise, il a obtenu en juste retour le départ de tous les élus en CTR. Il s'ensuit hélas que le dialogue social reste bloqué au niveau central.

Joyeux anniversaire la DGFIP !

5 ans d'existence et toujours pas de règles de gestion fusionnées. Les promesses du gagnant-gagnant de Philippe PARINI seraient-elles aux oubliettes ? N'y aurait-il donc plus que la démarche stratégique dans les tuyaux ? On oublie le DOS, les GEM et la réingénierie des process qui avaient beaucoup coûté en temps phosphoré, en communication et grand-messes sous Parini. Tout ça pour quoi ? Un nouveau DG arrive et hop, on efface tout et on recommence... mais sans les agents cette fois. Nos dirigeants semblent avoir remarqué que les agents ne sont plus assez nombreux pour pouvoir être libérés de leurs obligations de service et participer à des pseudo-*"groupes de parole"*. Dans l'Oise, la possibilité d'apporter une contribution a été offerte via Ulysse 60, histoire de dire que tout le monde est associé à la démarche, mais hors des groupes de travail (?). Parce qu'ils ne sont pas dupes, et parce qu'ils ne sont pas obnubilés par la démarche stratégique dans l'exercice quotidien de leurs missions, les agents n'ont pas participé. Avec zéro contribution pour l'Oise, c'est le futur DG qui sera content car il pourra repartir de zéro sans froisser personne.

La *"recherche de sens"* est un axe majeur de cette démarche stratégique. Et pour cause. Pour **FO**, il faudrait commencer par établir une **continuité entre la DGFIP menée par Parini et celle qui est désormais conduite par Bézard !**

FO exige du gagnant-gagnant pour tous en termes d'harmonisation indemnitaire, de fusion des équipes de renfort, d'évolution des règles de gestion. **FO** exige des compensations quand ces promesses ne peuvent pas être tenues, quand un mouvement est supprimé, quand un jour comptable est perdu, quand le droit au retour n'est pas généralisé à tous. **FO** rappelle que les agents de l'ex-DGI et de l'ex-DGCP n'ont pas souhaité cette fusion et qu'ils la subissent, qui plus est dans des conditions scandaleuses.

« *Dans le contexte difficile que nous vivons* », comme le reconnaît Bruno Bézard, **F.O.**-DGFIP 60 constate que le budget 2013 est encore une fois sévèrement amputé cette année. Des efforts, des efforts, et encore des efforts sont demandés aux collègues de la DDFiP de l'Oise. Après avoir vécu le dernier trimestre 2012 « à la grecque », des efforts supplémentaires ne sont pas acceptables. Ils ont même des allures de provocation.

Quand l'ex-ministre délégué au budget avoue avoir caché de l'argent en Suisse pour échapper au fisc, quand il reconnaît publiquement avoir organisé une fraude fiscale pour son enrichissement personnel, au détriment du budget de l'État dont il a la charge, la provocation est à son comble. Faire encore des efforts sur le fonctionnement de la DDFiP, c'est-à-dire directement sur nos conditions de travail, supporter encore le gel du point, supporter en plus un recul énorme des mesures catégorielles, être mobile encore sans revalorisation des frais de déplacement,... tandis que ceux qui nous gouvernent échappent à tout effort et grugent pour être encore plus riches ? **Une oligarchie rétrograde nous considère-telle comme un Tiers-Etat moderne ?**

S'exprimant sur l' « affaire », le directeur général a cru bon de nous rassurer en disant que « **M. Cahuzac sera traité comme tous les contribuables** ». **Tous ? Certainement pas.** Dans la note du bureau RH 2B du 30 janvier 2013, le dispositif de contrôle déontologique des agents de la DGFIP est détaillé ainsi : un contrôle des obligations déclaratives et contributives est réalisé chaque année, de plus un contrôle sur pièces sera opéré tous les 5 ans. Le principe qui guide ce dispositif est soi-disant de considérer que tous les agents de la DGFIP sont des usagers comme les autres bénéficiant tous des mêmes droits. Mais il n'en est rien. Nos collègues reçoivent des courriels sur leur BALP, donc sur leur lieu de travail, leur demandant de présenter les pièces justificatives suite à un CSP. C'est moins cher que le recommandé postal, mais ce n'est pas être traité comme tous les contribuables. Surtout, ils encourent des sanctions sur leur carrière avec des répercussions à vie, bien delà de ce que le contribuable lambda risque en situation comparable. Qui se risquerait à frauder sa propre administration au vu des sanctions encourues sur la carrière ? Les ex-DGI qui ont tous prêté serment ? Les ex-DGCP pour qui la tenue de la caisse fait partie du quotidien ? Quid de notre « *très grand professionnalisme* » ? Il ne suffit pas d'en faire l'apologie et d'annoncer qu'« *il n'y a pas deux poids et deux mesures* ».

Et tout ça pour quel bilan ? **FO** vous le donne en mille : 2 propositions de rectification grand maximum par an pour notre département... Voilà bien une avalanche de moyens qui n'a rien de proportionnel aux enjeux. Les gros poissons sont bien ailleurs !

Par conséquent, à titre de simplification, **F.O.**-DGFIP 60 propose de supprimer ces contrôles dont la sécurité juridique est en outre mal assurée.

Une autre actualité fait hélas écho à ce que subit la DGFIP. Il s'agit de l'évasion d'un dangereux prisonnier, originaire de Creil, qui a pu se procurer des quantités phénoménales d'explosifs, vraisemblablement à l'occasion des parloirs, qui ne sont plus suivis de contrôles suite à la suppression des fouilles corporelles, comme le dénoncent nos camarades de **FO** Pénitentiaire. A la DGFIP aussi, l'allègement des contrôles est une tendance lourde. Un récent flash du SPL demandait encore d'alléger les contrôles en matière de dépense pour réduire les délais de paiement. Aujourd'hui le CHD ne suffit plus, il faut désormais promouvoir le Contrôle Allégé en Partenariat des dépenses pour que les pièces justificatives ne soient même plus transmises au comptable. Prendre en charge et payer sans viser, c'est prendre des risques. Pour réduire les délais de paiement comme pour beaucoup de choses, il faut **davantage de personnel qualifié et les moyens matériels nécessaires à l'exercice des missions.**

Les élus **FO** au CTL de l'Oise